

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1er. Formules Anglais In France.

A l'exception de la formule FAMILY, les formules proposées par la société Anglais In France s'entendent par personne, en euros et T.T.C.. Les formules comprennent:

- Le séjour dans une famille d'accueil de langue maternelle anglophone ayant élu domicile en FRANCE, ainsi que, selon la formule choisie, la dispense de cours d'anglais.
- La possibilité de joindre et de rencontrer le cas échéant, un responsable de la société Anglais In France tout au long du séjour.
- La procédure d'évaluation de la satisfaction du client.

Les formules ne comprennent pas:

- Les frais de trajet, le voyage étant individuel et sous la responsabilité exclusive du client.
- Les dépenses à caractère personnel: frais médicaux et pharmaceutiques, téléphoniques, sorties, ...

Article 2nd. Inscription et confirmation.

L'inscription s'établit en renseignant en ligne sur le site www.anglais-in-france.fr le bulletin d'inscription et en réglant un acompte de 400 € par carte bancaire, par virement bancaire ou par chèque dans un délai minimum de 6 semaines avant la date de séjour prévue.

L'inscription sera considérée comme définitive à compter de la date de réception du bulletin d'inscription et de l'acompte par la société Anglais In France.

Dès réception du bulletin d'inscription et de l'acompte, la société Anglais In France transmet au client, par l'intermédiaire de la plateforme SunnyStamp une confirmation de l'inscription comprenant: les conditions générales de vente signées entre les deux parties et la facture définitive du séjour

Article 3ème: Paiement.

Le solde du séjour doit être réglé par virement bancaire ou par chèque à la société Anglais In France dans un délai maximum de 30 jours avant la date prévue pour le début du séjour.

Toute modification éventuelle du programme entraînera une facturation complémentaire de 30 € T.T.C.

Le non paiement du solde dans un délai précité entraîne l'annulation de l'inscription au séjour, dans les conditions prévues à l'article 10 des présentes.

Article 4ème: Dossier de voyage.

Une semaine au plus tard avant le départ, la société Anglais In France transmet au client le dossier de voyage comprenant les éléments suivants:

- Une convocation indiquant les dates, heures et lieux de rendez-vous fixées avec la famille d'accueil.
- Les coordonnées de la famille d'accueil.
- Le nom, l'adresse et les coordonnées téléphoniques du responsable local de la société Anglais In France.
- La liste des documents officiels que le client doit obligatoirement posséder sur lui.
- Des informations concernant les règles et le comportement à adopter par le client au sein de la famille d'accueil.
- Le cas échéant, des informations concernant le déroulement des cours.

Article 5ème: Responsabilité.

La responsabilité de la société Anglais In France ne débute qu'à compter de la prise en charge du participant par la famille d'accueil au lieu de rendez-vous fixé entre les parties.

La responsabilité de la société Anglais In France ne peut être engagée en cas de dommage causé dans le cadre des transports sur les lieux de rendez-vous, les trajets relevant de la responsabilité exclusive du client.

De même, la surveillance des bagages et objets personnels est sous la responsabilité exclusive du client.

Article 6ème: Choix des familles d'accueil par la société Anglais In France.

La société Anglais In France s'efforce de satisfaire les souhaits du client concernant l'affectation de ce dernier dans les familles d'accueil.

Cependant, en cas de force majeure (maladie, accident, décès d'un membre de la famille,...), une modification de la famille d'accueil interviendra sans qu'une telle modification ne puisse ouvrir droit à un quelconque dédommagement pour le client.

La société Anglais In France sélectionne les familles d'accueil en fonction de leurs qualités d'accueil, de leurs compétences professionnelles, du confort et de la propreté de l'hébergement et des activités proposées par la famille d'accueil.

La langue anglaise est la langue principale utilisée par la famille d'accueil.

La société Anglais In France contrôle au moins une fois par an le domicile de la famille d'accueil.

Les familles d'accueil pouvant participer aux cours ONE-TO-ONE ont suivi une formation dispensée

par la société Anglais In France et sont titulaires d'au moins un des diplômes suivants:

- Un diplôme les autorisant à enseigner dans leur pays d'origine.
- Le TEFL.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur délivré dans leur pays d'origine.

Les cours dispensés au sein des familles d'accueil suivent un programme cohérent et adapté au niveau du participant.

Ils font l'objet d'une enquête de satisfaction à l'issue du séjour.

Article 7ème: Informations personnelles.

Les formulaires d'inscription doivent obligatoirement mentionner tout problème psychologique, médical ou physique (allergies, énurésie, diabète, ...) afin de permettre une organisation du séjour adaptée à ces particularités.

La société Anglais In France se réserve le droit de ne pas confirmer une inscription, dans l'hypothèse où elle ne disposerait pas d'une famille d'accueil pouvant accueillir le participant présentant l'une des particularités mentionnées à l'alinéa précédent.

Tout problème psychologique, médical ou physique qui n'aurait pas été mentionné dans le formulaire d'inscription peut entraîner une fin anticipée du séjour, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé à la société Anglais In France.

Article 8ème: Comportement et discipline.

Le participant doit se comporter dans la famille d'accueil avec courtoisie et respect.

Tout comportement de nature à nuire au bon déroulement du séjour donnera lieu à un avertissement de la part du responsable local de la société Anglais In France, voire à un renvoi immédiat en cas de faute grave (vol, insulte, violence, consommation de produits illicites, ...)

En cas de renvoi, la société Anglais In France prendra en charge la participant jusqu'au lieu de rendez-vous fixé entre les parties.

Les frais liés au renvoi du participant resteront exclusivement à la charge de celui-ci, et aucun remboursement des frais du séjour ne pourra être sollicité.

Article 9ème: Suivi du participant.

Un responsable de la société Anglais In France est joignable par le participant 24 heures sur 24, pendant toute la durée du séjour.

En cas de difficultés entre le participant et la famille d'accueil, un responsable de la société Anglais In France rencontre dans les meilleurs délais les parties, afin d'y mettre fin.

Article 10ème: Réclamations.

Les réclamations relatives au déroulement du séjour sont à adresser exclusivement à la société Anglais In France par lettre recommandée avec avis de réception.

La société Anglais In France s'engage à répondre aux réclamations dans un délai maximum de quinze jours à compter de leur réception.

Article 11ème: Annulation.

Toute demande d'annulation est présentée par lettre recommandée avec avis de réception.

La société Anglais In France prendra acte de l'annulation du séjour du participant et remboursera les frais par lui déboursés pour les motifs exclusifs suivants:

- Maladie, accident ou décès,
- Dommage grave au domicile ou au local professionnel,
- Licenciement économique,
- Obtention d'un CDI,
- Modification de la date des congés imposée par l'employeur,
- Convocation judiciaire,
- Convocation administrative à caractère impératif,
- Convocation à un examen de rattrapage universitaire.

Toute annulation pour des motifs autres que ceux précédemment rappelés entraînera l'application des conditions suivantes:

- En cas d'annulation 30 jours au moins avant le départ,
- seul l'acompte sera retenu.
- En cas d'annulation entre 30 jours et 8 jours avant le départ, 50% des frais sera retenu.
- En cas d'annulation moins de 8 jours avant le départ, l'intégralité des frais sera retenue.

Article 12ème: Assurances.

La participant doit être pendant toute la durée du séjour en possession d'une attestation justifiant de sa garantie civile.

La société Anglais In France est assurée au titre de la garantie civile professionnelle auprès de GENERALI FRANCE, contrat AL110952. Cabinet Sagesse 82000 MONTAUBAN.